

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 118 (1992)
Heft: 7

Artikel: Flonflonronnade, Ou, La chronique d'un fait divers
Autor: Lezzi, Sigfrido
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-77748>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Flonflonronnade

ou la chronique d'un fait divers

Par Sigfrido Lezzi

Dans le courant du mois de février de l'année 1989, les autorités lausannoises informent la population que le futur aménagement de la «vallée du Flon» sera bientôt déterminé. En effet, l'administration locale dispose de trois propositions d'architectes qui sont susceptibles de répondre à cette attente. Du haut de leurs collines, les indigènes exultent et se congratulent, ils se disent qu'après plusieurs années de tergiversations, il était temps d'arriver à une issue. Mais ce n'est pas tout. Car, très vite, une quatrième suggestion apparaît, puis une cinquième: où s'arrêtera-t-on? La foule est en extase devant un tel foisonnement d'idées, aussi soudain qu'inattendu.

Rapidement, les noms des concepteurs de ces projets sont sur toutes les lèvres. Mais qui sont-ils?

Les trois premiers sont les lauréats d'un concours d'architecture que la ville de Lausanne a organisé pour l'occasion. Ils se nomment B. Tschumi et L. Merlini (1^{er} prix), R. Luscher (2^e prix), J.-R. Delessert, M. Pfister et A. Rochat (3^e prix).

Mais il y a aussi les architectes M. Botta et V. Mangeat qui, eux, sont entrés en lice sur la demande expresse du propriétaire des terrains. Car, le LO Immeubles SA s'inquiète du sort réservé à ce territoire et il a préféré devancer les événements. Pour cette société, le raisonnement est simple: pour que l'aménagement de cette portion de ville ne soit pas l'objet de controverses, il suffit de confier cette tâche à des personnalités reconnues pour leur compétence et, dès lors, la légitimité de l'opération est acquise. Puis, vient la cinquième proposition qui reflète des états d'âme, soit ceux de P. Foretay et M. Lévy. Pour eux, les autorités sont inconscientes et les approches de leurs confrères, précédemment cités, impertinentes. Et puisque d'abominables petits êtres mettent en péril le fragile équilibre de la cité, nos deux architectes à la retraite ont décidé de prendre le maquis: ils feront de la résistance. Leur manifeste ne laisse pas indifférent, car quelques journalistes leur offrent tout de suite leur soutien. Et grâce à cet apport providentiel, le grand public sera large-

ment informé de la position des contestataires. Notamment par la publication d'une brochure qui relate la réflexion et la proposition particulière de ces architectes (*Une place pour Lausanne - Flon 90*, J.-C. Péclet, éd. 24 Heures).

C'est une rude bataille qui s'engage. Mais il est bien connu que les meilleurs s'en vont toujours les premiers... Officiellement il ne sera donné aucune suite à «Flon 90».

Cependant, la confrontation laissera tout de même quelques traces, puisque l'on reprend divers éléments du programme d'intention des réfractaires, le respect des vues depuis le haut de la vallée (ou même l'antenne de l'EPFL en ville?), pour les intégrer dans les autres propositions. Et, bien sûr, les projets restants devront dorénavant se référer aux suggestions qui sont issues de cette concertation.

Dès lors, les solutions retenues sont alignées dans une ultime course aux obstacles. Les propositions sont affinées et soumises à l'appréciation d'une commission extraparlamentaire (CE), puis à celle d'un groupe de travail (GR), qui représente la ville de Lausanne. Dans un véritable parcours du combattant qui voit triompher le projet de B. Tschumi et L. Merlini, en été 1991.

On s'est enfin déterminé pour un projet de plan partiel d'affectation et les titres de la presse quotidienne sont éloquents. Les Lausannois sont ravis: ils auront quatre nouveaux ponts en ville (pensez donc, pour un pont, un seul, la Cité de Calvin tergiverse depuis plus de vingt ans - «Y en a point comme nous!»). Mais ne te réjouis pas trop vite, peuple des collines, car tout n'est pas encore dit. En effet, dès octobre 1991 la proposition retenue, «Ponts-Villes», entame une nouvelle tournée de démonstration auprès des différents partis politiques de la capitale vaudoise, et finalement le plus dur est peut-être encore à faire: entre une raclette et un p'tit coup de blanc, il faudra convaincre.

Cela dit, on ne peut, en effet, se défendre d'une certaine inquiétude. Car, si pour la proposition retenue, entre la solution primée à l'issue du concours et celle qui résulte de la consultation

des groupes CE et GR, les habitations situées au-dessus des ponts ont été supprimées... il y a lieu de s'interroger sur le prix à payer après cette dernière tournée. Que restera-t-il du projet initial?

Et dans ce domaine, les propos du propriétaire des terrains sont très clairs: «*Nous collaborerons et entamerons des négociations. Ce qui ne signifie pas que nous admettrons toutes les idées de l'autre. Il faudra que chacun fasse un bout du pont.*» (24 Heures du 2 octobre 1991, p. 27.)

Les inquiétudes de cette société sont légitimes, certes; elle a eu par ailleurs l'intelligence de mandater deux architectes au-dessus de tout soupçon pour superviser la démarche qui se met en place, soit MM. M. Richter et F. Vuillomenet. Cependant, des problèmes demeurent et ils sont difficiles à résoudre: celui de la frontière entre intérêts public et privé et celui des limites des compétences des intervenants.

On se demande d'ailleurs, s'il n'aurait pas été préférable de viser un accord préalable sur un programme à soumettre aux concurrents-architectes, un programme qui fasse l'objet d'un premier consensus. Afin que, sur cette base, l'on aboutisse à une proposition urbanistique cohérente, qui ne soit pas le résultat affadi d'un compromis salvateur. Cela aurait sans doute permis de lever bien des ambiguïtés et d'économiser des énergies. Et surtout, on ne se serait pas, comme un enfant dans une fête foraine, trouvé trop ébloui par la diversité des choix pour en arrêter un; en l'occurrence, pour se prononcer sur des concepts de ville aussi différents que ceux qui ont été élaborés. On aurait perçu quelques nuances entre «Ponts-Villes» de Tschumi et Merlini - qui propose un système abstrait pouvant être rapproché des visions utopiques des Archigram ou de ces images de «Manhattan 1950» de R. Hood - et le dispositif organique que reflète «Down-Town» de Luscher. Car, pour ce dernier, le microcosme que représente la «vallée du Flon» doit évoluer tout en douceur; c'est en retenant son souffle que l'on doit opérer, par peur d'éveiller le ressentiment des habitants de ce lieu en-

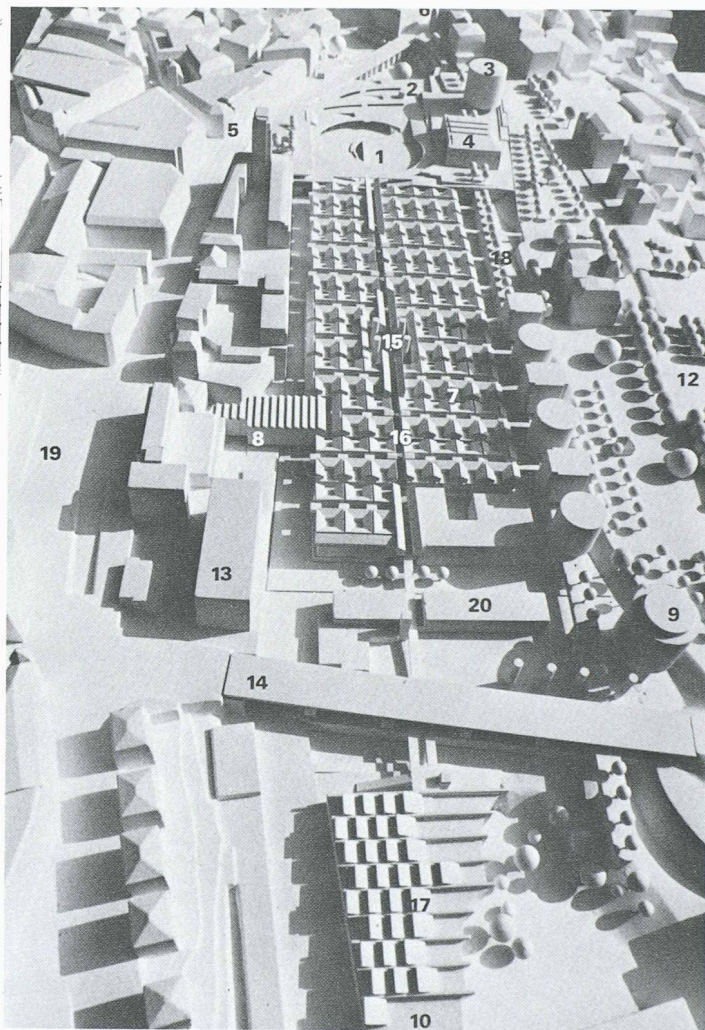


«Flon 90»

Architectes: P. Foretay et M. Lévy

Vue aérienne ouest-est

- 1 Place Pichard
- 2 Interface
- 3 Antenne Hautes écoles; maison des transports
- 4 Salle de concerts
- 5 Place Bel-Air
- 6 Saint-François
- 7 Quartier à fonctions multiples
- 8 Jardin d'hiver
- 9 Hôtel
- 10 Grande halle des fêtes
- 12 Parc de Montbenon
- 13 Hôtel de Ville de Chauderon
- 14 Pont Chauderon
- 15 Placette du Flon
- 16 Avenue du Pré-Anselme
- 17 Ateliers d'artistes
- 18 Allée nouvelle
- 19 Place Chauderon
- 20 Caserne des pompiers



Tiré de: «Une place pour Lausanne/Flon 90»,
par J.-C. Péclet, Ed. 24 Heures.

vers des idéaux que l'on ne sera pas en mesure de respecter dans le temps. Les modifications envisagées doivent procéder par étapes successives. Et ce n'est pas tant par l'implantation de nouvelles constructions que l'on réussira à modifier l'image de cet endroit que par l'insertion d'autres activités dans ce site, selon une opération qui a aussi le mérite de montrer à la population les bonnes dispositions de l'urbaniste...

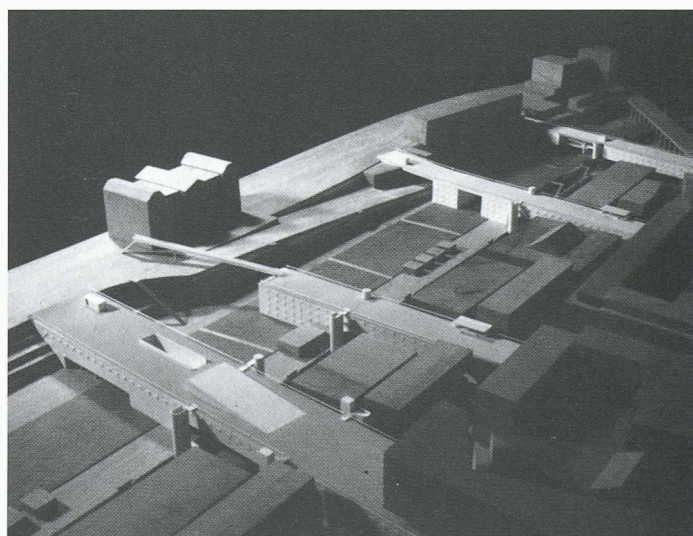
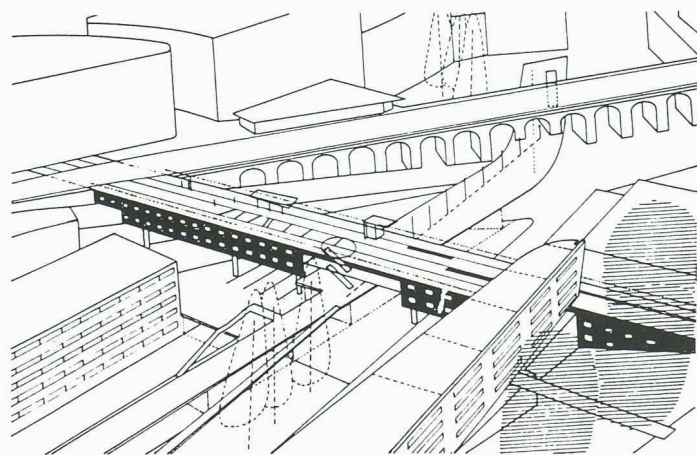
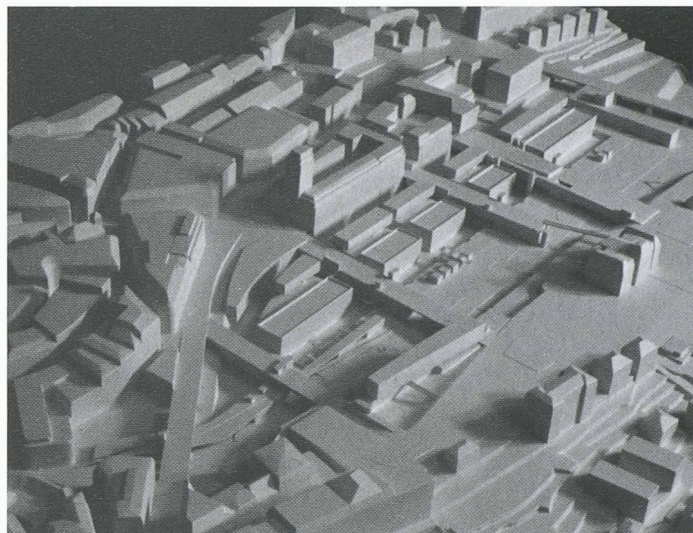
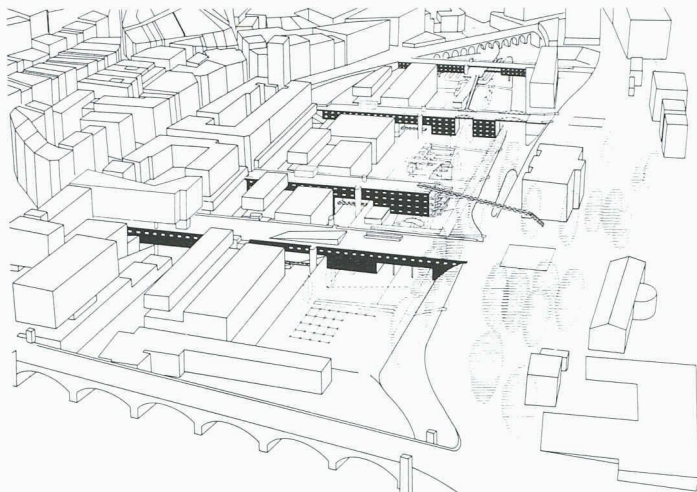
«Dodes-Kaden» de Delessert, Pfister et Rochat procède de la même analyse que celle de Luscher, si bien que les différences entre ces projets relèvent plus de la disposition formelle. Pour Botta et Mangeat c'est par la construction des limites d'un territoire que l'on peut réussir à cerner ses problèmes et espérer les résoudre. On procède, dans le site, à un tri des dispositifs pour ne retenir que l'essentiel et aboutir ainsi à la solution finale. En face d'une structure bâtie on met un système qui lui est équivalent, puis on regarde de l'autre côté et on procède de la même façon. En fait la «vallée du Flon» est en soi un objet, ou un monument sur lequel il vaut la peine

de se pencher. Enfin, nous n'oublions pas «Flon 90» de Foretay et Lévy qui propose la mise en place d'un plafond au-dessus de cette dépression, un couvercle sous lequel cuisent les ingrédients d'une ancienne recette qui est celle de la construction villageoise, et où par instants on croit entendre les cris d'une kermesse qui se prépare. Et c'est à l'échelle d'une telle structure qu'ils traitent l'intérieur de ce domaine. En d'autres termes, la densification extrême et les connotations de bourgade caractérisant cette intervention nous semblent appartenir à la recherche désespérée d'une qualité de vie qui relève de la fiction historique.

Pour ce qui nous concerne, nous sommes persuadés qu'avec «Ponts-Villes» la ville de Lausanne a fait le bon choix. Seulement, nous sommes moins sûrs que l'on ait bien compris toutes les conséquences d'une telle détermination: est-ce là un pari sur l'avenir ou une politique tentant de conforter une position présente? Et la procédure utilisée en vue d'aboutir à la conformation d'une solution risque

fort de déboucher sur un projet qui secrète lui-même ses propres contradictions, à cause notamment des suppressions successives que l'on y aura pratiquées.

Car, arrêtons-nous un tout petit instant et livrons-nous au jeu de l'aménagement-fiction: que restera-t-il de toutes ces options initiales dans une quinzaine d'années? Peut-être rien, si ce n'est qu'on imagine facilement voir fleurir aux pieds de ces ponts une myriade de petites constructions. Elles seront conçues, évidemment, par un architecte employé d'une entreprise intégrale: sans grand talent, il les aura disposées à sa guise. Il le fera en jurant et pestant contre les prétentieux architectes qui ont osé concevoir un plan d'affectation si difficile à mettre en œuvre et dont il ne comprend d'ailleurs pas l'utilité, puisque même les Autorités n'en veulent plus. A moins que d'ici là, bien avant ce concepteur de demain, les politiciens, les ingénieurs de la circulation où un groupe d'influence quelconque ne décident que la proposition en question n'est plus apte au service actif... repos, rompez.



«Ponds-Villes»

Architectes:
B. Tschumi
et L. Merlini

Texte extrait
des comptes rendus
des architectes

Comment affirmer le caractère d'une ville à l'endroit même où elle se nie ? Comment transformer un lieu industriel figé dans son parcellaire en un véritable quartier urbain ? Comment révéler la modernité «malgré soi» de Lausanne, où l'on entre dans les immeubles par le sixième étage place Saint-François pour en sortir au rez-de-chaussée rue Centrale ? On assiste dans la spatialité lausannoise à un bouleversement des notions: les rues sont suspendues, les immeubles s'enterrent, les toitures sont des rez-de-chaussée, les ponts jouent le rôle de carrefour à étages. Ce *genius loci* particulier a été à la base du projet Ponds-Villes. Un système de quatre nouveaux ponts habités vient compléter celui existant formé par le pont Bessières, le Grand Pont et le pont Chauderon. Ces quatre ponts, qui jouent à la fois le rôle de bâtiments et de rues, proposent de nouvelles relations dans la ville en reliant le front

construit au nord (côté Bel-Air) au front boisé au sud (esplanade de Montbenon) et en assurant des liaisons physiques et visuelles avec la vallée. Si les ponts sont générés par la ville elle-même, la vallée assume l'aspect de quartier par des constructions polyfonctionnelles au nord (logements, bureaux, commerces) et un grand parc public entre la place Centrale et le pont Chauderon.

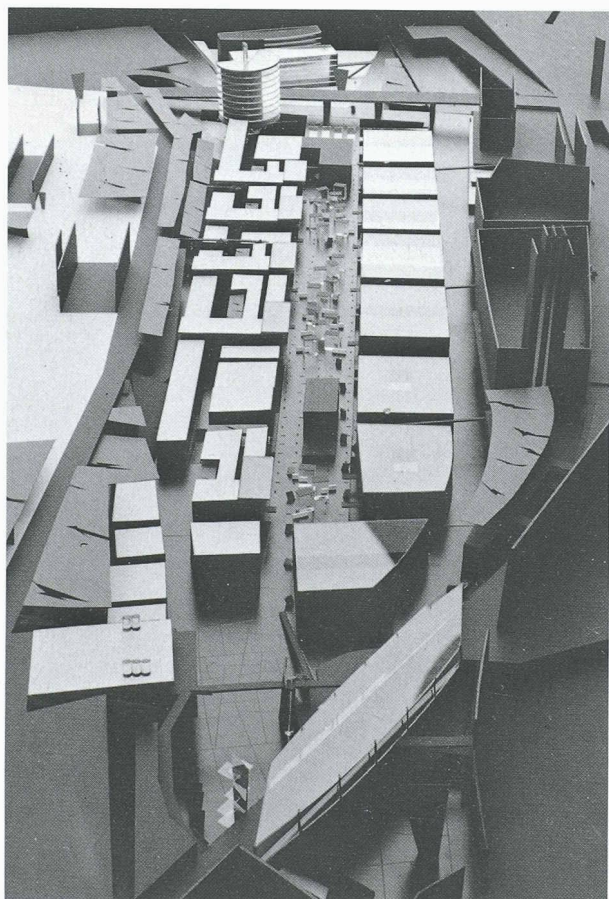
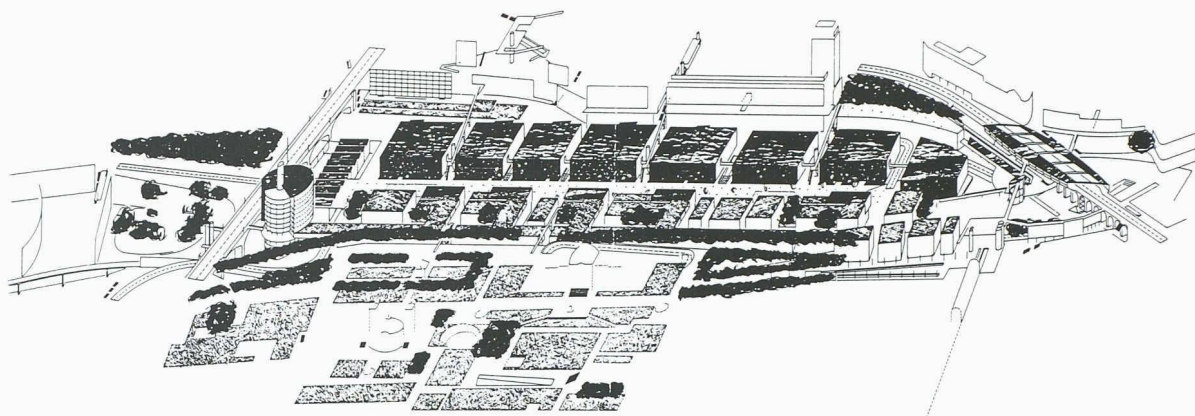
Rappel du projet Ponds-Villes 1989

Le projet Ponds-Villes, lauréat du concours jugé en 1989, se caractérise par l'interprétation d'un certain *genius loci* lausannois. La vallée du Flon est structurée par une série de ponts habités autour desquels s'articulent d'autres éléments: des constructions dans l'axe longitudinal appelées «entrepôts», un parc urbain en rive sud, des «bâtiments» suspendus placés en tête nord des ponts.

Le système de voirie reliant le site à la ville n'est pas modifié. L'interface des transports est traité par liaison verticale en utilisant l'un des ponts proposés (le Métropont) comme station de trolleybus.

Si le projet se caractérisait par une faible densité construite, il répondait déjà de manière pertinente aux objectifs posés dans le cadre du concours: structure d'urbanisation clairement posée, prise en compte de l'état existant et d'une cohabitation spatiale et fonctionnelle possible en cours de réalisation du projet (le projet ne prend pas sa valeur uniquement dans son image finale), prise en compte de l'échelle de la ville, résolution de l'interface et souplesse d'interprétation.

Le développement actuel du projet (avril 1991) augmente la densité pour répondre aux impératifs du programme tout en gardant la clarté et la simplicité du projet de base.



«Down-Town»

Architecte:
R. Luscher

Texte extrait
des comptes rendus
des architectes

Une stratégie urbaine pour le quartier du Flon

Avertissement: une autre manière de penser l'urbanisme

«Ecologie (Ecologie, 1904; en all. 1873; du gr. oikos «maison, habitat», et -logie, d'apr. économie). Etude des milieux où vivent et se reproduisent les êtres vivants ainsi que des rapports de ces êtres avec le milieu.» (Le Petit Robert)

«Down-Town» n'est pas un projet d'architecture, mais bien *un projet pour la ville*. Il s'agit du développement d'une démarche d'urbanisme évolutif. Sur la base d'une étude fouillée et sensible d'une réalité – le milieu –, nous proposons une stratégie et des règles qui renforcent et valorisent la dynamique propre du territoire urbain.

Loin d'une autoritaire et archaïque démarche de *tabula rasa*, le groupe de travail pour une telle étude prend en compte un large spectre de sensibilités: autorités, propriétaires, habitants, passants, spécialistes des sciences techniques, sociales, du regard...

De cette vue multiple sur un milieu est né un projet riche, dense, susceptible d'apporter aux qualités particulières de chaque réalité la valeur ajoutée d'une stratégie de développement.

Ainsi, la définition fine d'un équilibre de ce qui doit être réglé et laissé ouvert, permettra au quartier du Flon de survivre, de renforcer sa propre identité et de rester disponible pour l'accueil de l'évolution des besoins de la ville.

La stratégie: coller à une réalité mais conserver le rêve, soit le filigrane des structures de la gare du Grand Pont, la nouvelle transparence du pont Chauderon, le paysage des toitures inscrit entre la ville et le parc, avec une face minérale et l'autre végétale à l'avant-plan des crêtes du Jura... sans oublier la Cité des enfants.

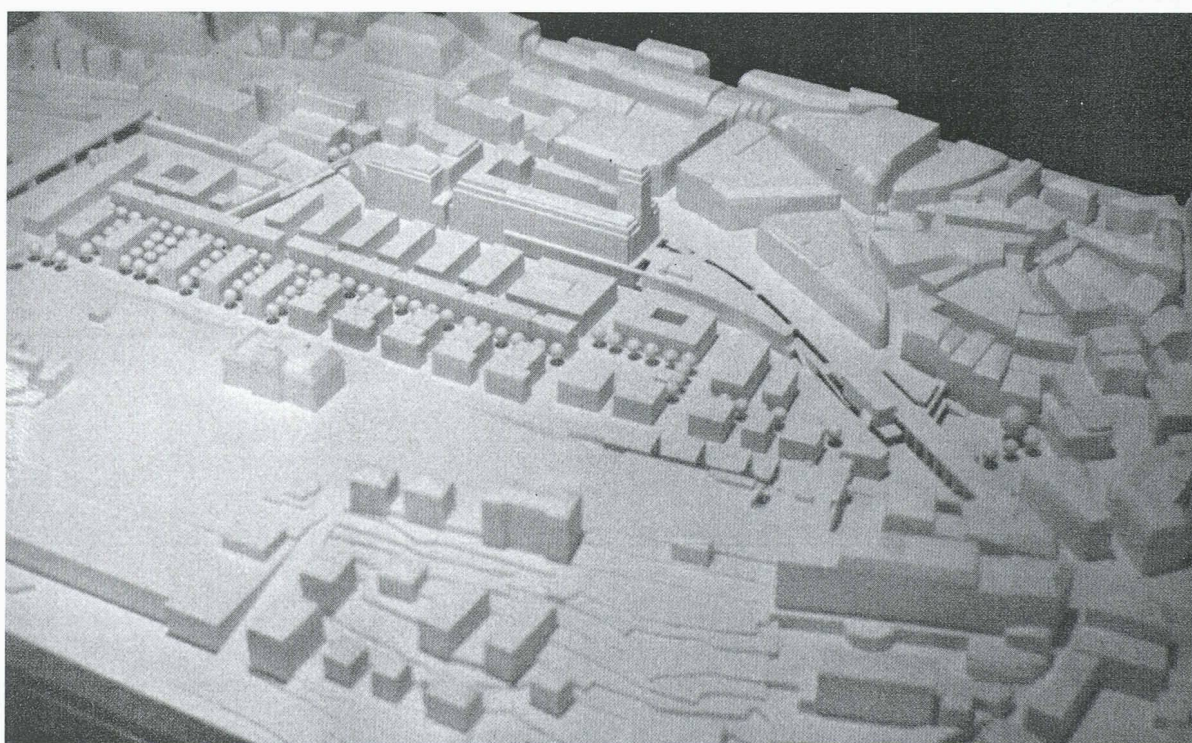
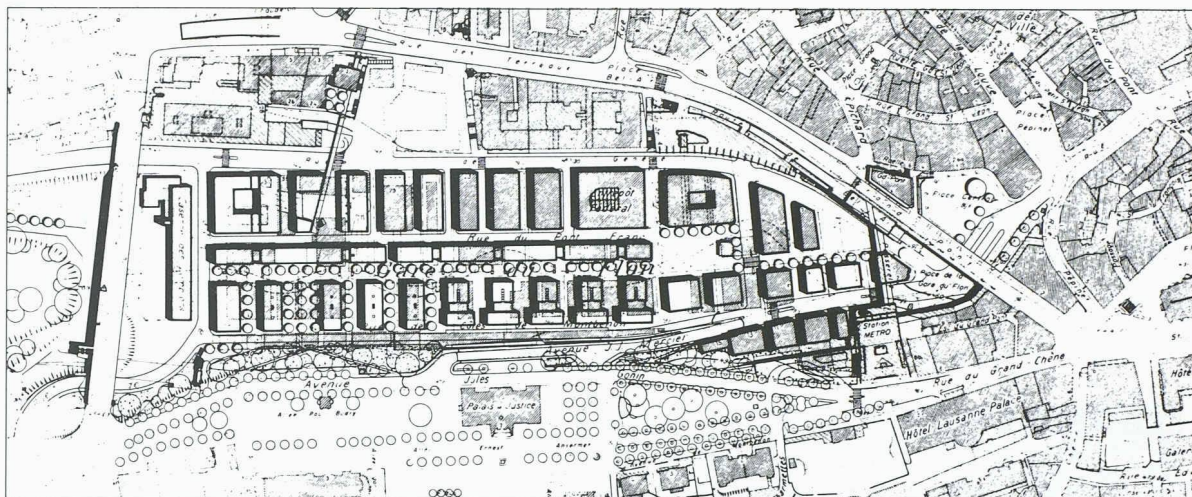
L'animation du quartier du Flon: une richesse sans pareille

«Le lieu suit une évolution propre qui lui confère d'ores et déjà une richesse et une complexité sans pareilles (...)

La stratégie: définir les modalités d'accueil de ces activités, préserver cette nouvelle dynamique urbaine: Down-Town, mixité d'activités diurnes et nocturnes.

Quatre secteurs sont organisés pour recevoir, chacun, sa propre identité:

- les *Pools* regroupent des centres d'activités homogènes et complémentaires (partie du secteur Nord / route de Genève): édition, art et musées, enseignement privé de musique, de danse, concerts, cinéma, petit palais des congrès, commerce, etc. (animation par une mixité d'activités diurnes et nocturnes stables);
- le *Champ des Bornes* reçoit les activités limitées dans le temps («vide» central): expositions, rencontres, animation et festivals, guichetterie, présentation de nouvelles technologies, petits établissements publics, etc. (animation diurne et nocturne par des activités et événements à court terme et spontanés);
- les *Lofts* accueillent les «habitants actifs» et les petites sociétés (secteur sud / Côtes-de-Montbenon): artisans, créateurs indépendants, photographes, graphistes, designers, architectes, ingénieurs, étudiants, médecins, avocats, hôtellerie légère de centre-ville, etc. (animation diurne et nocturne par un logement actif);
- les *Bâtiments publics* regroupent l'administration communale de part et d'autre du pont Chauderon (secteur ouest). Le balcon-terrace du service du feu, entre les piles du pont, surplombe les jardins de l'école professionnelle et ouvre aux apprentis la plateforme du Flon (animation diurne par ce nouveau pôle -pool- des services publics).



«Dodes Kaden»

Architectes:
J.-R. Delessert,
M. Pfister
et A. Rochat

Texte extrait
des comptes rendus
des architectes

Image – Un quartier de centre-ville

Le projet Dodes Kaden se caractérise par trois fronts d'immeubles organisés longitudinalement selon un axe E-O, et qui convergent sur une tête, avant-poste du centre-ville. Occupant le fond de la plate-forme, ils sont structurés par des passages transversaux qui relient les deux flancs de la vallée. Le front nord est constitué de bâtiments à vocation tertiaire et culturelle. L'épine dorsale du centre et les immeubles du front sud composent la structure de logement. La tête est destinée à accueillir l'interface et des immeubles à vocation tertiaire.

Respect des vues, respect des rives

Le gabarit des immeubles s'inscrit dans le respect des vues lointaines, sur le lac, les Alpes et le Jura. Ce res-

pect s'étend aux vues que l'on perçoit depuis les rives:

- des immeubles de Bel-Air et des Terreaux sur le lac;
- du Pont Chauderon et de Jules Goin sur la ville.

Le caractère de chaque rive a été maintenu, pour préserver la dualité qui caractérise la vallée, prise entre le front bâti de la ville et le flan arborisé du parc.

Les portes du quartier

Pour surmonter l'écueil de la pente, le quartier est arrimé aux rives par des dispositifs mécaniques greffés sur des séquences de parcours qui prolongent le réseau piétonnier du centre jusqu'au cœur du quartier.

A l'est, l'esplanade de Bel-Air, traitée en continuité du socle de la tour Métropole est reliée au dispositif de l'interface.

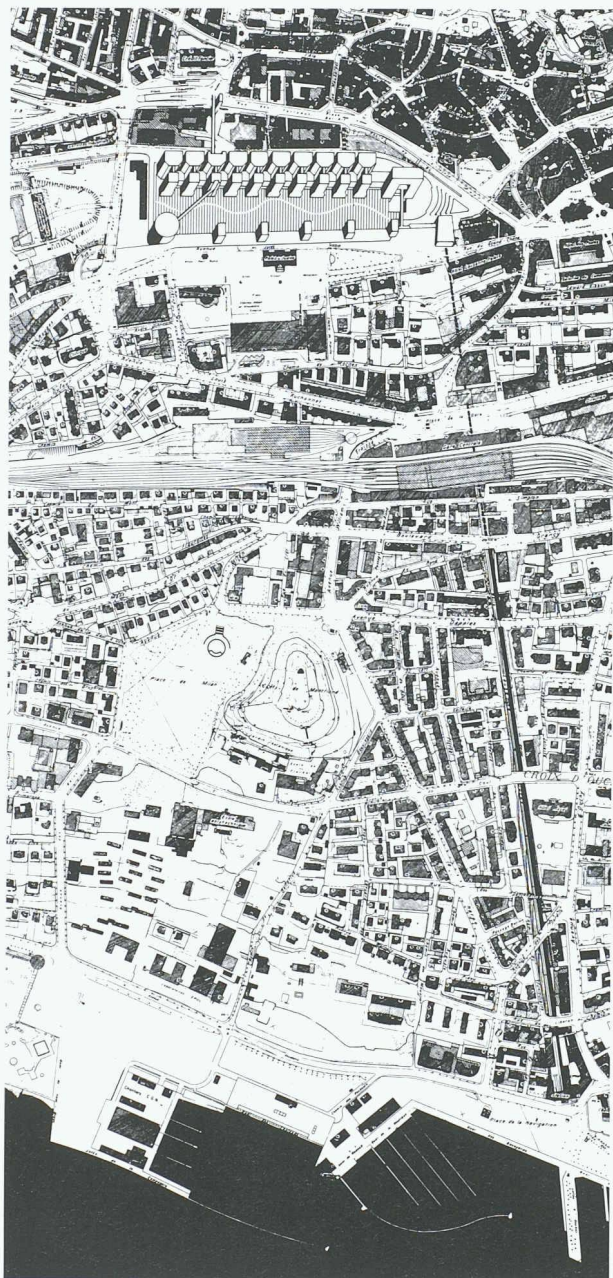
A l'ouest, l'ancienne bibliothèque réaménagée devient une antenne du quartier sur Chauderon qui se conjugue avec les ascenseurs complémentaires de la station de la Vigie du TSOL.

Le parc de Montbenon

Historiquement, l'esplanade de Montbenon représente un lieu privilégié de détente.

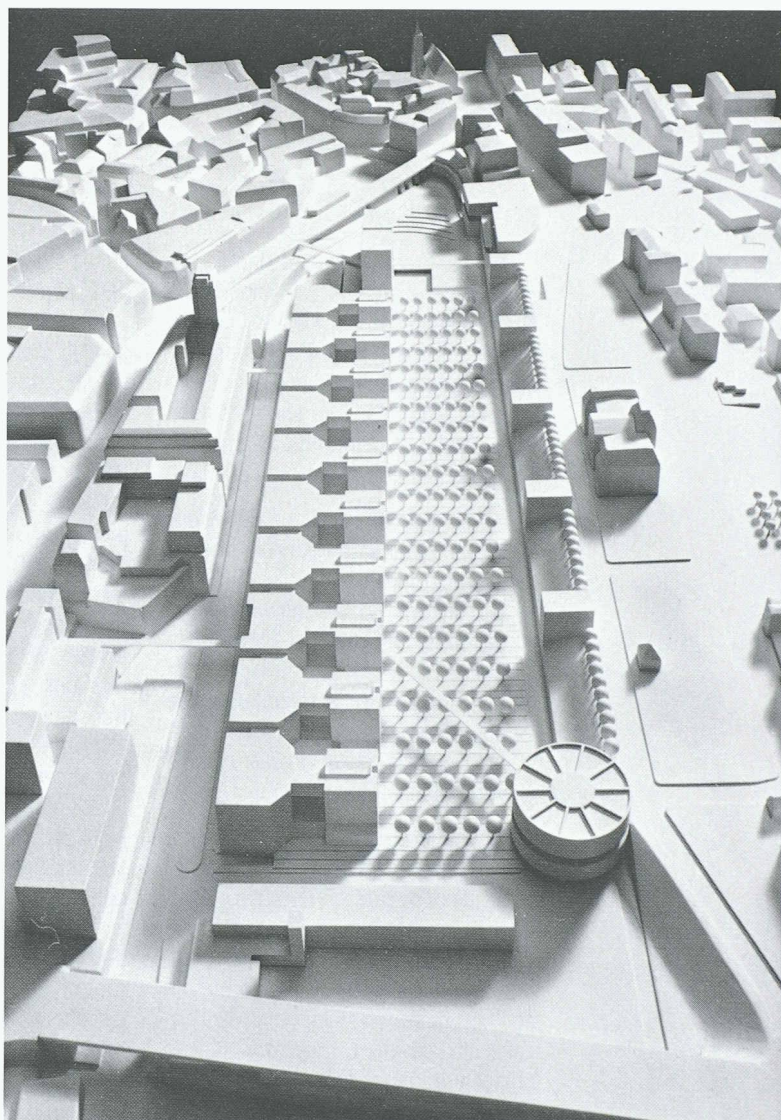
En le prolongeant à l'est sur Saint-François, en réaménageant le coteau, en plantant d'arbres les cours, le square et le mail de la structure de logement, le parc de Montbenon pénètre dans le quartier.

Jouant avec le temps, le renforcement des dispositifs ludiques et l'arrivée des habitants qui vont investir le quartier, une nouvelle jeunesse lui est offerte.



Projet des architectes M. Botta et V. Mangiat

Texte extrait
des comptes rendus des architectes



133

Le projet rebâtit la rive exposée au sud de la vallée du Flon en dégagant la très grande dimension d'un vaste espace public planté d'arbres. Cette grande place exprime tout à la fois ce qui est offert à la ville et le caractère ouvert et moderne des espaces attachés aux constructions qui la bordent. L'espace vert de la vallée qui relie la ville au lac pourra à nouveau s'engouffrer dans la ville.

Une grande galerie commerciale réunira progressivement toutes les constructions du front sud en proposant un ample espace public ouvert latéralement sur la place.

Du point de vue urbanistique, la solution retenue est celle bien éprouvée de l'agrégation latérale d'unités conformes dans lesquelles se récapitulent toutes les composantes du projet. Chaque unité contient un tronçon de la galerie commerciale publique, une section de la place arborisée, des espaces pour des activités commerciales et de services, des dépôts, des parkings et, dans les niveaux supérieurs des constructions, des loge-

ments implantés d'une manière très lausannoise: face au lac !

Le socle de l'esplanade de Montbenon contient en creux des dépôts. Quelques bâtiments réservés au logement, par exemple, sont implantés perpendiculairement à la vallée sur cette berge.

Un bâtiment circulaire, superstructure de la station TSOL de Chauderon, abrite l'antenne EPFL / Université.

Du point de vue des étapes de réalisation et de la gestion des temps et des espaces intermédiaires, toutes ces questions qui pourraient paraître peut-être difficiles dans le cas d'une dispersion de la propriété du fonds, sont ici abordées d'une manière cohérente puisqu'il s'agit d'un cas exceptionnel de maîtrise du sol par pratiquement un seul propriétaire. Propriétaire décidé à faire les choses avec la même détermination que ceux qui l'ont précédé.

Projet pour la ville, renouvellement de la ville sur la ville, métamorphose d'un lieu. Ouverture sur le monde et pari sur sa nécessaire modernisation.